



### Accréditation

## 73ème Convention Nationale à Dijon Assemblée Générale du Samedi 31 mai 2025

**Merci de te présenter avec une pièce d'identité** et ce document complété au bureau des accréditations aux heures d'ouverture :

- Le vendredi 30 mai de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h00

### **Au Palais des Congrès de Dijon**

- Le samedi 31 mai de 8h00 à 10h00.

### **A l'Opéra de Dijon** (Auditorium Place Jean Bouhey – Dijon)

Je, soussigné(e).....

Président (e) du Lions Club.....

Nom du District 103 .....

Accrédite et donne pouvoir en la forme réglementaire à (NOM, Prénom)

....., membre du Club,  
porteur de la présente afin de participer au nom du club aux opérations de vote lors de  
l'Assemblée Générale du District Multiple 103 France, le Samedi 31 mai 2025.

Fait à..... Le.....

*Signature du Président précédée de la **mention manuscrite** « Accréditation et bon pour pouvoir »*

**NB : S'il représente son Club, un Président du Club doit s'auto accréditer.**

Simultanément à l'établissement de la présente accréditation, nous remercions le président de Club de nous en **adresser au plus tôt, une copie**

à la **Commission Nationale des Statuts**

Maison des Lions de France :

295, rue Saint Jacques, 750005 PARIS

et / ou par email à : [maisondeslions@lions-france.org](mailto:maisondeslions@lions-france.org)

**Attention : Il est rappelé que, seul, le président du club peut signer la lettre d'accréditation.**

